

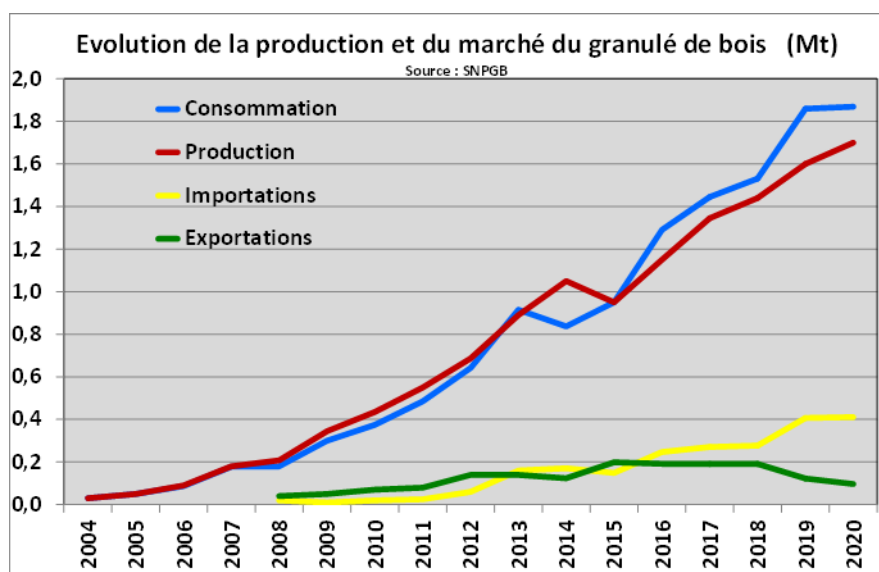
Communiqué de presse
Paris, le 28 octobre 2021

Le Granulé de bois Une énergie locale, compétitive et renouvelable

Une production française en croissance continue

En 2020, la cinquantaine de fabricants français a produit 1,7 millions de tonnes de granulés de bois premium soit plus de 90 % de la demande nationale.

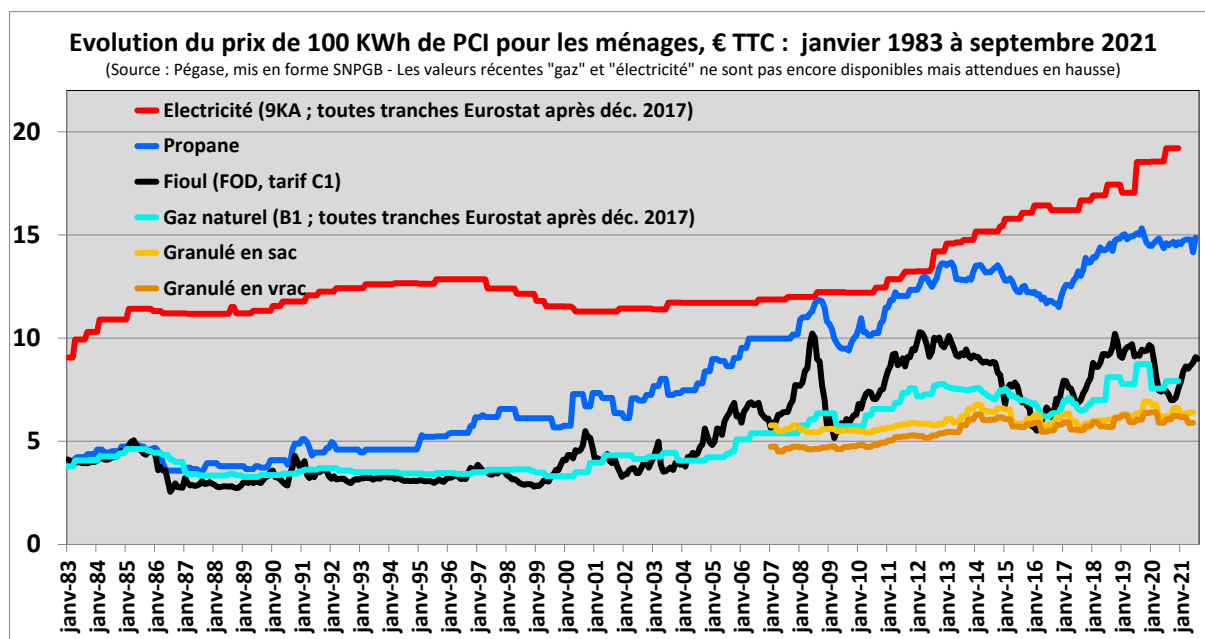
Chaque année, le nombre de producteurs et les volumes fabriqués s'accroissent (435 000 tonnes en 2010, 50 000 tonnes en 2005). Cette progression rapide et les investissements qui l'ont permis sont destinés à servir la demande nationale de ce combustible, issu des coproduits du bois d'œuvre, principalement des sciures. En raison de la forte demande en bois, les scieries françaises travaillent à 115 % de leur capacité nominale et génèrent des co-produits en très grandes quantités, bien au-delà des besoins des fabrications de granulé.



Un million et demi de foyers se chauffent au granulé

Les solutions de chauffage au granulé de bois, dans des poêles ou dans des chaudières, ont déjà été adoptées par 1,5 millions de foyers français. L'efficacité et le confort du chauffage au granulé, ainsi que les faibles variations du prix de ce combustible renouvelable, expliquent cet engouement, renforcé par les incitations publiques à la transition énergétique comme MaPrimeRénov'.

Le granulé bois dispose d'un atout majeur : son prix. Quand celui de l'électricité dépasse 20 cts € TTC/kWh, celui du granulé bois évolue entre 5,5 et 7 cts € TTC/kWh.



Des producteurs et des distributeurs structurés pour gérer une demande irrégulière

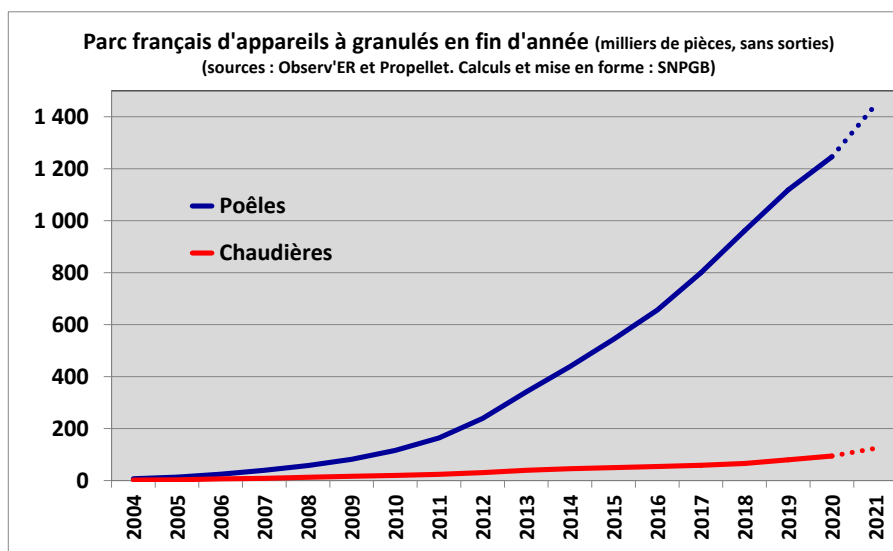
Chaque année, les producteurs et leurs distributeurs sont confrontés au défi de servir une demande qui peut varier de plus ou moins 15 % par installation, en fonction de la rigueur et de la durée de l'hiver. Selon les aléas météorologiques, les ventes des producteurs peuvent chuter ou s'élever de plus de 50 %, d'un mois à l'autre ! Pour amortir ces forts à-coups de la demande, les producteurs français et leurs distributeurs constituent **des stocks de réserves importants de granulé**.

Quant aux consommateurs, certains anticipent leurs nécessités et s'approvisionnent dès l'été, encouragés par les promotions saisonnières des prix, pratiquées par tous les fabricants. D'autres utilisateurs se préoccupent de leurs besoins aux premiers froids ou quand ils manquent de combustible.

L'approvisionnement du marché est actuellement très fluide. La multiplicité des canaux de distribution du granulé offre un large choix au consommateur. En cette fin octobre, les prix d'été ont fait place aux prix de saison mais ces derniers restent encore inférieurs à ceux de la même période de 2020 et de 2019 et ne subissent aucunement la flambée des marchés des autres énergies.

2021 : le chauffage au granulé plébiscité

En 2021, les ventes d'appareils à granulé sont attendues à leurs plus hauts, après les perturbations des confinements de 2020. Toute la filière est mobilisée sur le développement de l'offre en équipements et en combustible pour servir la forte croissance de la demande.



A propos de la FNB

La FNB est l'une des principales organisations professionnelles françaises des entreprises de la filière forêt-bois. Au-delà d'un maillage territorial, la FNB fédère 80 organisations nationales, régionales ou métiers dédiés au bois français et à son utilisation. Elle représente ainsi 1750 entreprises pour 5 milliards d'euros de chiffres d'affaires. La raison d'être de la FNB réside dans son rôle de représentant institutionnel auprès des instances politiques, administratives, professionnelles, économiques et sociales, et y compris à l'échelon européen. Plus d'informations : www.fnbois.com

Contact : infos@fnbois.com

A propos du SNPGB

Le Syndicat National des Producteurs de Granulés de Bois (SNPGB) a été créé en avril 2007. Il rassemble les producteurs français de granulés de bois. Le SNPGB est affilié à la Fédération Nationale du Bois. Plusieurs de ses adhérents sont des professionnels du bois et membres de la FNB. Le SNPGB est également partenaire du Syndicat des Energies Renouvelables (SER), de Propellet France, du Comité Interprofessionnel du Bois Energie (CIBE) et du Pellet European Council. Il se positionne comme un des liens actifs entre les filières bois et le secteur des énergies renouvelables.

Contact : huques.decherisey@yahoo.fr